

RAPPORT ANNUEL 2021

Introduction

La naissance de l'AdCV date du 4 juillet 2002. A l'époque, elle comptait 24 membres.

Le présent rapport a pour objet de récapituler les différentes actions menées par le Comité de l'AdCV afin de défendre les communes durant l'année écoulée, plus particulièrement les communes membres de l'Association.

Organisation de l'Association

Communes membres

Courant 2021, le nombre de membres de l'Association a augmenté d'une unité (72 communes).

Comité et Secrétariat général

Cette année, la composition du Comité a changé. En fin de législature, Mme Carine Tinguely, M. Yves Raboud et M. Jean-Yves Thévoz ont décidé de quitter leurs fonctions au sein de leurs communes respectives et du Comité de l'AdCV. Ils ont été remplacés par Mme Denise Rudaz, Syndique de Tannay, élue lors de l'Assemblée Générale de septembre ainsi que par M. Alain Jaccard, Vice-Syndic de Denens, et M. Pierre-Alain Lunardi, Municipal à Montagny-près-Yverdon, élus lors de l'AG de juin 2022.

Par ailleurs, le Comité a décidé de faire passer le taux d'activité de la Secrétaire-comptable de l'AdCV, Mme Miriam Perraudin, de 40% à 50%. Cette décision entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

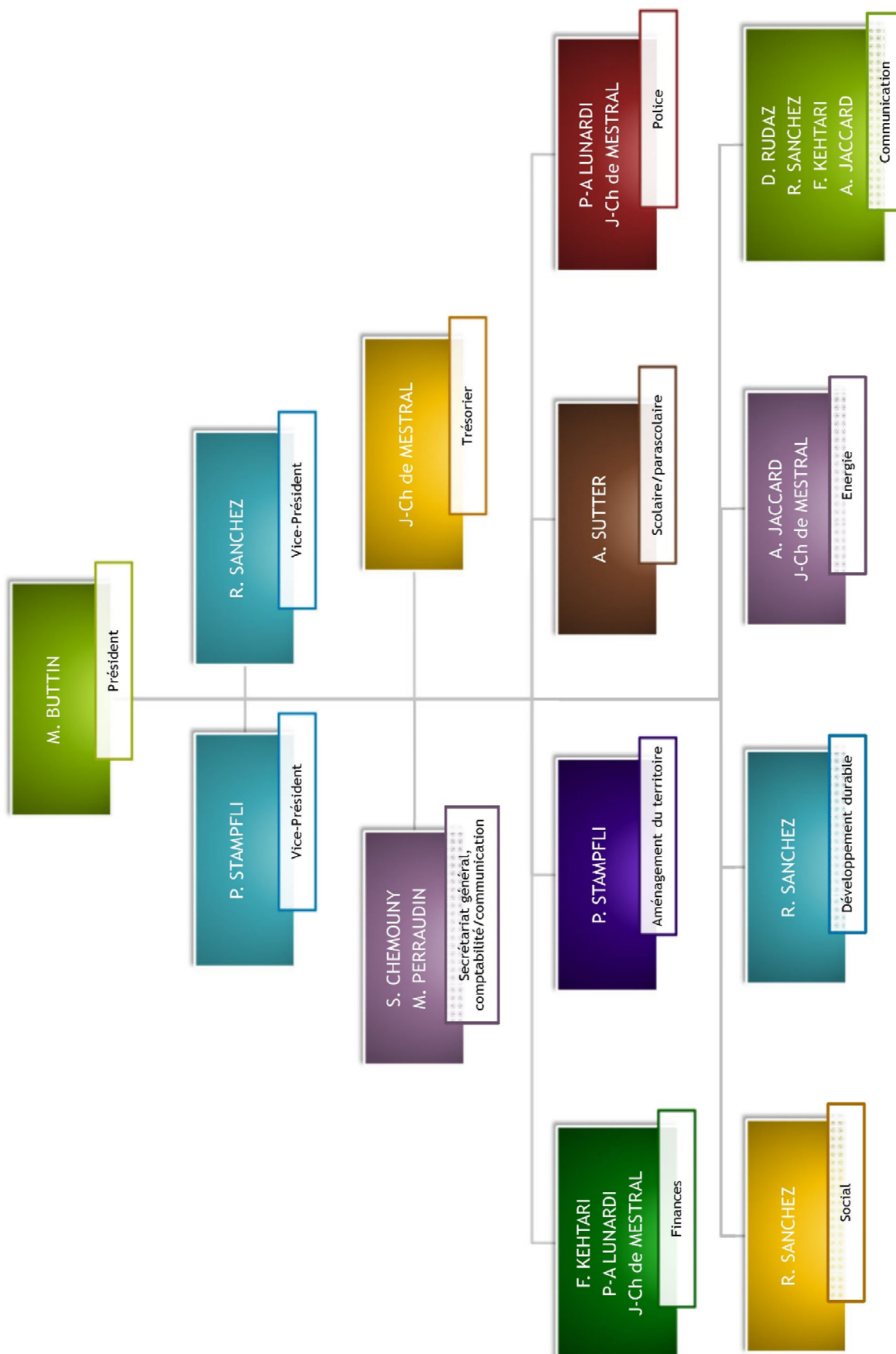
L'organigramme de l'AdCV s'établit donc comme sur le tableau en page suivante.

En 2021, le Comité s'est réuni à douze reprises (dont un Comité extraordinaire) afin de discuter des différents dossiers qui ont occupé l'Association et fixer les lignes directrices de celle-ci.

Le bureau, qui traite de sujets plus spécifiques et qui ne comprend, en principe, que le Président, les deux Vice-présidents ainsi que le Secrétaire général, plus, occasionnellement, l'un ou l'autre membre du Comité en fonction des questions qui doivent être examinées, s'est réuni à 14 reprises.

Contrairement à l'année 2020, l'organisation des quatre Assemblées générales annuelles de l'AdCV n'a pas trop été perturbée par la situation sanitaire. En effet, elles ont pu se dérouler normalement moyennant quelques aménagements (limitation à 50 personnes en début d'année, présentation du certificat COVID plus tard, en plus des mesures usuelles de précautions (masques, gel hydroalcoolique, etc.).

Comité de l'AdCV 2021



AG du 18 mars 2021

La commune de Paudex a accueilli la première Assemblée générale à se dérouler dans le district de Lavaux-Oron. A cette occasion, Madame Oriana Villa, Responsable de l'Unité Interventions communautaires d'Unisanté a présenté le Label « Communes en santé ».

Cette assemblée a notamment été l'occasion de revenir sur la comparaison entre l'état des finances cantonales et communales et les trois axes sur lesquels l'AdCV agit (soutien à l'initiative SOS Communes, maintien des négociations sur la péréquation avec le Conseil d'Etat et l'UCV ainsi que la recherche de solutions avec des membres du Grand Conseil). Un rapide survol sur les négociations de la Plateforme Péréquation a également été effectué. Enfin, M. Pierre-André Romanens, Député au Grand Conseil, a fait le point sur l'initiative « SOS Communes ».

AG du 24 juin 2021

La commune d'Aubonne a reçu la deuxième Assemblée générale. A cette occasion, l'Association a chaleureusement accueilli la commune d'Essertines-sur-Rolle.

Cette assemblée a notamment été l'occasion de remercier les membres sortant du comité, soit Mme Carine Tinguely et MM. Yves Raboud et Jean-Yves Thévoz et d'élire deux nouveaux membres au sein du Comité de l'AdCV pour la législature à venir, soit MM. Alain Jaccard et Pierre-Alain Lunardi. Lors de cette assemblée, les comptes 2020 de l'Association, qui restent positifs, ont également été adoptés. Un rapide survol sur les négociations de la Plateforme Péréquation a été effectué. M. Pierre-André Romanens, Député au Grand Conseil, a fait le point sur l'initiative « SOS Communes », laquelle a brillamment abouti. Enfin, les différentes formations proposées par l'Association ont été rappelées aux représentants des communes membres.

AG du 23 septembre 2021

La commune de Bougy-Villars a reçu la troisième Assemblée générale. A cette occasion, l'AdCV a chaleureusement accueilli une nouvelle commune en son sein : Rougemont.

Cette assemblée a notamment été l'occasion d'élire Mme Denise Rudaz, Syndique de Tannay, au Comité de l'AdCV pour la législature à venir et de renouveler la confiance de notre Association à Mme Dominique Bory et à M. Andreas Sutter comme délégués à l'EIAP (Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire). Un rapide survol sur les négociations de la Plateforme Péréquation a également été effectué. Un rappel de l'historique de l'AdCV et de l'initiative « SOS Communes » a aussi été donné à l'intention des nouveaux élus. Enfin, une nouvelle formation portant sur la pollution lumineuse a été présentée.

AG du 2 décembre 2021

La commune de Begnins a reçu la quatrième Assemblée générale. A cette occasion, l'AdCV a encore accueilli une nouvelle commune membre : Syens.

A l'occasion de cette assemblée, la Cour des Comptes a présenté son rapport sur les permis de construire et d'habiter. Par ailleurs, en matière de cybersécurité, l'AdCV a développé ses recommandations et ses solutions. Les communes de Perroy et de Rougemont ont présenté leurs difficultés financières en relation avec la Facture Sociale et la péréquation, ces sujets délicats faisant en outre l'objet de la mise sur pied d'un groupe de spécialistes *Task force* par l'AdCV.

Rencontre festive et culturelle des communes du 8 octobre 2021

En plus des Assemblées générales habituelles, l'AdCV a organisé une Rencontre festive et culturelle des communes vaudoises à Daillens, en étroite collaboration avec les communes de la PPDV (Penthalaz, Penthaz, Daillens et Lussery-Villars).

Cette manifestation a été initiée dans le but de faciliter le contact entre les membres des municipalités fraîchement élues et c'était aussi l'occasion pour l'AdCV de se faire mieux connaître auprès de toutes les communes vaudoises.

Pour faire découvrir les Communes avoisinantes aux invités, six visites ont été organisées, à savoir le Centre d'archivage et de recherche de la cinémathèque à Penthaz, les fresques en l'église de Daillens, la renaturation de la Venoge, les fermes modèles à Lussery-Villars, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées ou encore le nouveau funiculaire Penthalaz-Cossonay. Une journée riche en découvertes et en échanges, dans une volonté de proximité.

Le Président a pris la parole : il a notamment souligné le challenge que représentait l'organisation d'un tel événement, qui a réuni environ 180 personnes, dans le contexte actuel. Il a remercié tous les intervenants, notamment les 4 communes co-organisatrices, les sponsors, les fournisseurs et les musiciens qui se sont produits durant les festivités. Il a également exprimé l'espoir que les autorités cantonales sauraient prendre en compte toutes les difficultés que rencontrent les communes à forte capacité contributive et feraient avancer rapidement le projet MCH2.

Enfin, Madame la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard a honoré cet événement de sa présence. Elle a pris la parole afin de remercier l'AdCV de l'avoir invitée à ces festivités et de lui avoir donné l'occasion de rencontrer les représentants des communes présentes. Elle a ensuite présenté sa vision de la fonction de Conseillère d'Etat en charge des communes et a réaffirmé sa volonté de rétablir de meilleures relations entre le Canton et les communes. Cela lui a toutefois valu de subir un enlèvement de la part des Brigands du Jorat ! La rançon pour la délivrer a été payée par l'AdCV.

Comptabilité/finances de l'Association

Le bénéfice de l'exercice 2020 se monte à CHF 27'356,49. A noter que selon le budget présenté le 28 novembre 2019 à Buchillon, le bénéfice prévu pour l'exercice était de CHF 4'647.-, soit un résultat global sensiblement meilleur que celui envisagé. Il s'explique principalement par la pandémie de COVID 19 et le ralentissement de certaines activités qui en a résulté, ce qui a également diminué les charges courantes.

Le budget 2022, qui a été approuvé lors de l'AG de décembre 2021, présente, lui, un solde négatif de CHF 19'443.-, qui s'explique par un montant de CHF 20'000.- qui sera pris sur les réserves de l'Association afin de financer la fête anniversaire des 20 ans de l'AdCV prévue le 7 mai 2022. Le total des recettes s'élève à CHF 315'000.-. Le total des charges se monte à CHF 334'443.-.

Les 4 piliers de l'AdCV

Traditionnellement, l'AdCV concentre ses efforts dans 4 domaines : la péréquation, l'aménagement du territoire, le scolaire/parascolaire et la police. Ses actions dans ces 4 domaines sont soutenues par un socle commun : la défense de l'autonomie communale.

Cependant, de nouvelles préoccupations prennent de l'importance pour les communes et, par conséquent, pour notre Association. Afin de faire face à ces nouveautés, le Comité a donc créé les nouveaux dicastères « Développement durable » et « Energie ». Par ailleurs, la communication étant de plus en plus importante pour une Association comme la nôtre, un dicastère dédié a été créé à cet effet (voir organigramme plus haut).

Finances communales et péréquation

NPIV : les négociations engagées avec le Canton sont au point mort et seules des mesures transitoires (maintien du plafond de l'effort à 48 points) ont pu être mise en place pour 2022. Face à cette situation, le Comité de l'AdCV a décidé de créer une *Task force* en collaboration avec des représentants des communes membres et des groupes de travail Finances communales et Communication. Cette *Task force* a été initiée en décembre 2021. Ses premières réunions sont prévues en janvier 2022, sous la direction M. Farhad Kehtari. Il est prévu qu'elle présente ses propositions d'ici à la fin du premier semestre 2022. Cette *Task force* pourra également s'appuyer sur les conseils d'un expert, M. Alexandre Thévoz, ancien responsable de la Division finances communales, à qui le Comité a décidé de confier un mandat sur appel.

Facture sociale (Participation à la Cohésion Sociale - PCS) : Il y a un peu plus d'une année, l'AdCV s'est retirée des négociations qui duraient depuis des années principalement en raison de l'intransigeance du CE. Dans ce cadre, l'AdCV regrette également que l'UCV n'ait pas suivi son exemple et ait finalement accepté de signer un accord très insuffisant et insatisfaisant pour les communes de l'ensemble du Canton.

Pour faire simple, l'AdCV ne demandait rien d'autre que le rétablissement de la situation passée, lorsque le canton se débattait avec de mauvais résultats financiers et que les communes ont entendu cela en augmentant de manière significative à 50% leur participation à la Facture Sociale. Dans cette optique, plusieurs solutions avaient été proposées mais aucune n'a été retenue à ce jour, notamment celle défendue par l'initiative « SOS Communes » ou un retour à une répartition de la facture sociale 2/3 à charge du Canton et 1/3 pour les communes.

L'AdCV a continué sa défense des communes légitimée par les membres lors de l'AG du 17 septembre 2020 à Vich, notamment en appuyant l'initiative « SOS Communes », qui, malgré de nombreuses contraintes, est parvenue à récolter 13'430 signatures validées, avec la participation enthousiaste de plus de 260 communes.

L'AdCV est également intervenue à diverses reprises tant auprès du Conseil d'Etat que du Grand Conseil pour qu'une part des bénéfices de la BNS soit utilisée afin de réduire le montant de la facture sociale aux communes. A ce sujet, il sied de noter que le Canton recevra 374 millions en 2022, mais que seuls 125 millions ont été budgétisés. Nonobstant ce qui précède, le CE a refusé d'entrer en matière sur notre proposition, arguant que le budget 2021 de l'Etat de Vaud était déficitaire et qu'il existait des incertitudes liées à la crise sanitaire. Il a enfin conclu que si les circonstances le permettaient, la mise en place du (mauvais) accord conclu avec l'UCV pourrait être avancée à 2026 au lieu de 2028.

Aménagement du territoire

Comme indiqué plus haut, le rapport d'audit N°73 portant sur l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter en zone à bâtir « Audits des processus communaux et de la CAMAC » a particulièrement intéressé l'AdCV et a fait l'objet d'une présentation de la Cour des comptes lors de l'AG du 2 décembre 2021 à Begnins

Scolaire/parascolaire

Relativement peu de sujets importants ont été abordés durant l'année 2021 en dehors de consultations sur un projet de nouvelles directives pour l'accueil familial de jour et sur un projet de modifications de la loi sur les écoles de musique (LEM) et son règlement d'application (RLEM).

Police et sécurité

M. Pierre-Alain Lunardi a remplacé M. Jean-Christophe de Mestral au Conseil Cantonal de Sécurité.

Le représentant de l'AdCV a régulièrement participé à différents groupes de travail et plateformes d'échanges traitant des questions policières et de sécurité. 7 séances ont notamment eu lieu en 2021, 4 du Conseil cantonal de sécurité (CCS), et 3 autres dévolues au groupe de travail « finances police » et « harmonisation des statuts ». Le GT finances a présenté son rapport définitif à la séance du CCS du 15 février, qui a été validé lors de la séance du 14 juin. Mais la suite a été suspendue au vu des travaux actuels démarrés par la plateforme canton-communes au sujet de la péréquation. En effet, le mode de répartition retenu pour la facture policière influencera sensiblement la péréquation. Le travail technique du GT Finances est donc terminé. Le cas échéant, il reprendra avec les négociations de ladite plateforme.

En matière de cybersécurité, l'AdCV a publié différentes informations utiles aux communes sur son site internet et a négocié pour elles des conditions préférentielles auprès d'entreprises spécialisées. Toutes les informations utiles à ce sujet sont disponibles sur le site de l'Association : <https://www.adcv.ch/securite-fr1877.html>.

Ce sujet a également fait l'objet d'un exposé de M. Raoul Sanchez lors de l'AG de décembre 2021. A cette occasion, la création d'un groupe de réflexion sur ce sujet a été annoncée. Ce groupe sera initié début 2022.

Développement durable

Des représentants de l'AdCV ont rencontré Mesdames les Conseillères d'Etat Luisier et Métraux au sujet de l'initiative cantonale pour le climat. Déjà mise en consultation en 2020, cette initiative avait reçu un accueil défavorable de notre Association car elle faisait double emploi avec des projets semblables au niveau fédéral. Ces projets ne pourront toutefois pas se concrétiser à court terme au vu de la votation du 13 juin 2021 lors de laquelle le Peuple a refusé la révision de la loi sur le CO2.

L'AdCV partageant les soucis écologiques des initiants et les Conseillères d'Etat ayant donné des réponses rassurantes quant au respect de l'autonomie communale, au soutien technique et financier qui sera apporté aux communes et au fait que les faîtières de communes seront consultées quand un groupe de travail sera mis sur pied à l'hiver 2022 afin de discuter des modalités de mise en œuvre des nouveaux articles constitutionnels, l'AdCV a décidé de ne plus s'opposer à cette initiative.

S'agissant d'une initiative constitutionnelle, elle devra, avant cela, être soumise aux citoyens vaudois, probablement à l'automne 2022.

Energie

M. Alain Jaccard a été nommé par le Canton au sein de différentes commissions en lien avec les questions énergétiques au titre de représentant de l'Association de Communes Vaudoises.

Il a participé aux différentes séances :

- de la Commission cantonale de l'énergie (COMEN), qui a traité de la stratégie gaz vaudoise mais également des projets en cours dans la législation en relation avec l'énergie et de la politique énergétique cantonale ;
- de la Commission cantonale solaire (ComSol) sur des dossiers de transformation de bâtiments déposés par les communes dans le cadre de la promotion et de l'intégration de l'énergie solaire et de l'efficacité énergétique ;
- de la Table ronde sur l'éolien avec les représentants de porteurs d'enjeux sur l'éolien afin de réaliser un état des lieux du domaine et d'ouvrir une fenêtre de dialogue.

Communication

Durant cette année, le Comité a poursuivi ses efforts afin renforcer la visibilité de l'Association, d'assurer une meilleure diffusion de ses idées et préoccupations et, cas échéant, d'inciter de nouvelles communes à adhérer.

A cet effet, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- le site Internet (<https://www.adcv.ch/>) a été alimenté avec toutes les informations utiles aux communes ;
- des communiqués de presse ont été régulièrement publiés, notamment pour marquer la réussite de l'initiative « SOS Communes » ;
- l'AdCV a commandé plusieurs spots destinés à soutenir la campagne de l'initiative « SOS Communes » et pour présenter les actions de l'Association, notamment à l'occasion des festivités du 8 octobre ;
- publications de Mots du président ;
- rencontres du Président avec Mme Christelle Luisier, Conseillère d'Etat, et M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne ;
- participation du Président au GT politique MCH2, initié par Mme Christelle Luisier ;
- l'AdCV a également créé un groupe de travail « communication » et s'est adjoint les services d'un spécialiste des réseaux sociaux auquel un mandat sur appel a été confié ;
- le Président de l'AdCV est enfin apparu dans des émissions d'informations sur des chaînes locales (NRTV et la Télé Vaud Fribourg) afin d'exposer les positions de l'Association.

Consultations et divers

Consultations

Dans le courant de l'année 2021, l'AdCV a été consultée par écrit à 14 reprises au sujet de modifications de lois/règlements/directives fédérales ou cantonales.

Nous avons systématiquement répondu, pris formellement position à 6 reprises :

- approbation du rapport sur les proches aidant-e-s ;
- approbation de la directive concernant les sites pollués moyennant un éclaircissement sur l'un des paragraphes du texte ;
- approbation du guide commun sur les marchés publics, en rappelant que le Canton dispose déjà d'une Charte éthique sur les marchés publics que l'AdCV a approuvée et qui devra être adaptée en fonction des nouvelles normes fédérales ;
- approbation du règlement sur les jeux de petites envergures pour peu que les communes puissent percevoir un émolument, comme le Canton ;
- approbation de la modification de la loi sur écoles de musiques pour peu que l'art. 9 al. 2 de cette loi soit conservé dans sa forme actuelle ;
- approbation de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager.

A 6 reprises nous avons indiqué ne pas avoir de remarque particulière à formuler :

- règlement sur l'exercice de la prostitution ;
- pérennisation des mesures COVID ;
- ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence dans les domaines des minéraux et des métaux provenant de zones de conflit et du travail des enfants ;
- directives pour l'accueil familial de jour ;
- horaires des transports publics 2022 ;
- mise en œuvre de l'interdiction de se dissimuler le visage dans le Code Pénal.

Concernant les deux dernières consultations

- modification de convention intercantonale en matière de santé numérique ;
- modification de l'art. 73 en vue de la dématérialisation des permis de construire avec échéance entre janvier et fin février 2022, le Comité ne s'est pas encore positionné à leur sujet.

Il est à noter que ce nombre de consultations marque une nouvelle baisse par rapport à l'année passée où nous en avons reçu 17, cette situation s'expliquant probablement par les retards pris par les autorités en raison de la crise sanitaire.

Formations/Informations données par l'AdCV

Les formations de l'AdCV ont été réactualisées à l'occasion des élections communales générales du printemps 2021 afin que les nouveaux élus puissent en bénéficier dès leur entrée en fonction.

16 représentants des communes membres ont assisté au cours donné par M. Chemouny, Secrétaire général, sur les relations entre les Municipalités et les Conseils généraux/communaux. Par ailleurs, une nouvelle formation portant sur la pollution lumineuse a été proposée.

Des informations détaillées sur ces formations et les formulaires d'inscriptions se trouvent sur notre site internet : <https://www.adcv.ch/formations-fr1951.html>

Divers

- Les membres du Comité et du Secrétariat général ont participé à divers groupes de travail et forums organisés par le Canton. Dans ce cadre, on notera notamment la désignation de M. Raoul Sanchez auprès de l'AVASAD, celle de M. Pierre-Alain Lunardi à la Plateforme Péréquation Canton-communes ainsi qu'au Conseil Cantonal de Sécurité et celle de M. Alain Jaccard auprès des Commissions Cantonales énergies, solaires et circulation ainsi que de la Table ronde éoliennes. D'autres rencontres ont également été organisées avec des partenaires importants des communes comme la Cour des comptes, qui a donné une conférence lors de notre AG de décembre 2021 et l'ECA, qui viendra faire une présentation lors de notre AG de mars 2022.
- Le Comité et le Secrétariat général ont régulièrement répondu aux différentes questions des communes membres, leur apportant leur soutien.
- Des membres du Comité ont participé à des séances d'informations et/ou des séminaires organisés par l'Association des Communes Suisses (ACS).
- Le Président de l'AdCV a organisé plusieurs rencontres informelles avec diverses personnes (Conseillères d'Etat, Députés, Syndics de grandes communes) afin notamment de présenter et défendre la position de l'AdCV en matière de finances communales.
- Afin de reconstituer ou de renforcer divers groupes de travail (EIAP notamment), le Comité a lancé différentes procédures de recrutement auprès de représentants de communes membres. Il remercie ici ces personnes pour leur engagement.

SC, Mont-sur-Rolle, le 20 janvier 2022